

# Réunion du conseil municipal du 28/10/2021

Personnes absentes : Karole Martignat, Karole Goncalves et Myriam Kerkeni excusées

Date de la convocation : 21 octobre 2021

Secrétaire de séance : Daniel Rousset

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

## 1- Suivi de chantier maison village

Au mois de décembre, Enedis a demandé d'implanter la logette du nouveau logement côté route départementale. Lors d'une visite pour changer la logette de la bibliothèque, Enedis nous demande de déplacer la logette du logement côté église, contrairement à leur première demande. Un devis de 1 234 € a été reçu en mairie. La mairie refuse pour l'instant de payer un surcoût pour une erreur de leur part. Un courrier de réclamation leur a été envoyé.

Les fenêtres ont été installées.

Les travaux sont de nouveau arrêtés en attendant la livraison de l'isolant qui devrait arriver sur la deuxième quinzaine de novembre.

## 2- Organisation repas des aînés

Le conseil a choisi le menu parmi 2 propositions pour le repas des aînés du 4 décembre. Le repas pour les personnes de plus de 65 ans sera offert. Un courrier sera prochainement adressé aux Montilliens. Le choix de l'animation est en cours. Le pass sanitaire sera demandé.

## 3- Compte rendu association Tricôt'Ain

Les effectifs s'élèvent à 175 enfants dont 17 sur le Montellier. La tranche 7h10 / 8h25 est la plus utilisée sur la commune.

## 4- Compte rendu association cantine

L'association recherche des membres pour le bureau car il faut 2 parents par commune. Un courrier sera adressé aux parents. Comme pour l'assemblée générale de l'association des Tricôt'Ain, nous déplorons vivement qu'un seul parent se soit déplacé, ces deux associations apportant un service indispensable aux familles.

## 5- Question diverses

- Budget supplémentaire :

Présentation du budget supplémentaire, indiquant les modifications apportées.

- Le conseil valide le devis de Top Portail pour installer 2 pergolas pour les appartements rue de l'Ancienne Cure pour un montant total de 5 244 € TTC.
- Le conseil valide l'achat de 2 armoires réfrigérées auprès de Froid de l'Ain pour un montant de 3 681,60 € TTC.
- Un arrêté sera pris pour la limitation de vitesse à 50 km/h dans les hameaux de Romagne, Chantemerle et le Poulet. La pose des panneaux sera effectuée prochainement par les conseillers.

Prochain conseil le 9 décembre 2021